BAROMÈTRE

RNF INTERNATIONAL

Édition 2026



RNF
Réseau Normalisation
et Francophonie

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter cette **nouvelle édition du Baromètre RNF International**, un outil qui nous permet de mieux comprendre **la place occupée** par les **membres francophones** dans les principales instances de **normalisation régionales et internationales**.

À travers les données réunies dans ces pages, nous avons souhaité porter un regard précis sur les différentes formes de **participation de nos membres**, leur **engagement** dans les comités techniques, leur **présence** dans les instances de gouvernance, les **responsabilités** qu'ils exercent, mais aussi les domaines dans lesquels leurs **expertises** et leurs **priorités** se rejoignent.

Cette édition met en lumière une **Francophonie bien présente** dans les travaux de **normalisation**, avec des expériences, des niveaux d'engagement et des trajectoires différents selon les pays et les organisations. Elle fait également apparaître des **évolutions encourageantes**, des expertises déjà bien établies et de nombreuses possibilités de coopération et de partage d'expérience au sein du Réseau.

Au-delà de l'état des lieux, ce Baromètre doit avant tout nous aider à mieux orienter notre action. Mieux **connaître notre présence**, **identifier les expériences** qui peuvent être partagées, **mettre en valeur les compétences existantes** et favoriser de **nouvelles coopérations** sont autant de leviers pour accompagner une **participation francophone** toujours plus **active** et **influente**.

C'est dans cet esprit que le RNF souhaite poursuivre son engagement aux côtés de ses membres en créant des passerelles, facilitant le partage d'expertise et contribuant à faire de la Francophonie une voix pleinement mobilisée dans l'élaboration des normes qui accompagnent les transformations de nos économies.

Nous remercions l'ensemble de celles et ceux qui contribuent à cette dynamique collective et vous souhaitons **une excellente lecture de cette édition 2026.**

INTRODUCTION

LE BAROMÈTRE RNF INTERNATIONAL

Le Baromètre RNF International est un outil stratégique développé par le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) pour dresser une cartographie précise de la participation des pays francophones dans les travaux de normalisation internationale. Cet instrument vise à évaluer la présence et l'influence des pays membres du RNF dans les comités techniques des principales instances de normalisation au niveau international et régional, telles que l'ISO, l'IEC, l'ARSO, l'AIDMO et le SMIIC, dans le but de la renforcer.

Il permet de fournir un aperçu détaillé de l'engagement des membres francophones dans les travaux des comités internationaux, ce qui permettra non seulement de mieux comprendre la dynamique actuelle, mais aussi de définir des actions concrètes pour encourager une participation accrue des pays membres, en assurant ainsi une meilleure représentation de la francophonie dans l'élaboration des normes internationales.

UNE MISSION AU SERVICE DE LA FRANCOPHONIE

Le Baromètre RNF International s'inscrit dans la mission plus large du RNF, qui est de promouvoir la coopération entre les pays francophones et de renforcer leur influence dans le domaine de la normalisation, au bénéfice du développement économique.

COOPÉRER • PARTICIPER • INFLUENCER

PÉRIMÈTRE

32

MEMBRES FRANCOPHONES COUVERTS

Membres couverts par ce baromètre

Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Niger, Nouvelle-Calédonie, Québec, République Centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, et ne couvre pas tous les pays francophones membres de l'OIF.

Les 32 membres francophones sont les membres du RNF : Association « base Québec » et/ou Association « base France ».

Il convient de signaler le suivant[1] :

- Parmi les membres du RNF cités ci-dessus, 5 sont des membres correspondants de l'ISO : Tchad, Djibouti, Madagascar, Mauritanie, Niger.
- BNQ (Quebec) et la Nouvelle Calédonie sont représentés respectivement par le CCN-Canada et AFNOR- France
- Les pays suivants ne sont pas membres de l'ISO : Guinée, République Centrafrique. La République du Congo ayant joint l'ISO en 2025.

[1] *À la date de préparation de ce rapport.*

PARTIE 1

PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LES TRAVAUX DE NORMALISATION DE L'

ISO

CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE PARTICIPATION

Bien que la normalisation soit un moteur de développement essentiel, la voix des pays francophones reste inégalement répartie. L'analyse de la participation francophone aux travaux de l'ISO montre des disparités structurelles marquées.

Plusieurs pays en développement membres du RNF se distinguent par une participation soutenue aux travaux techniques de l'ISO, témoignant d'une capacité réelle à s'inscrire dans les processus internationaux de normalisation.

Cette dynamique positive coexiste néanmoins avec des niveaux d'engagement encore contrastés au sein de l'espace francophone.

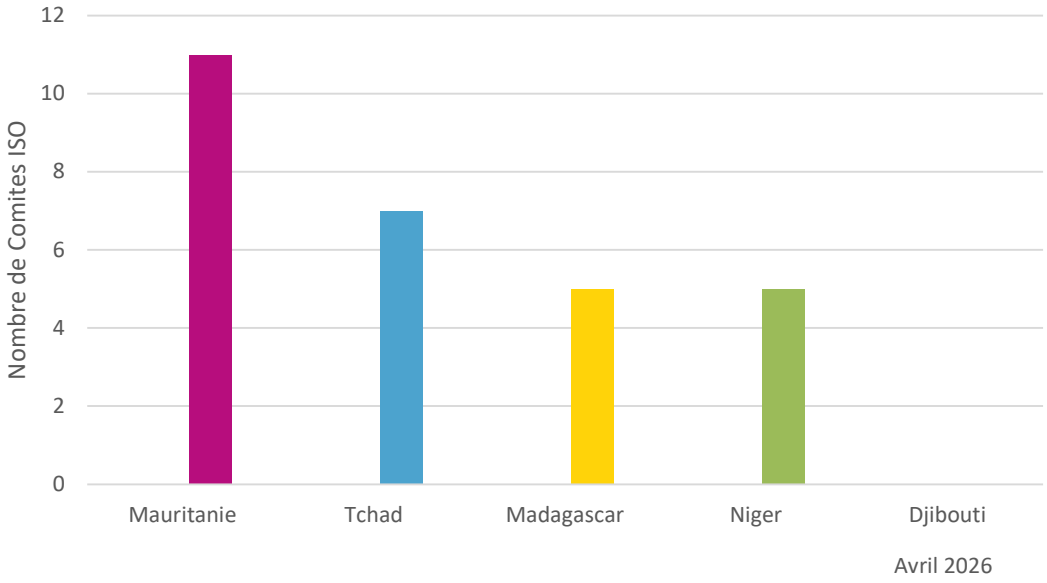
Si les nations industrialisées maintiennent une présence stratégique dans l'élaboration des normes internationales, une large part des pays en développement — et notamment les membres correspondants — fait face à des barrières à l'engagement. Ce déficit d'implication limite leur capacité d'influence sur l'échiquier normatif mondial.

Cinq pays membres disposent du statut de membre correspondant au sein de l'ISO, tandis que deux autres ne font pas encore partie de l'organisation : la Guinée et la République centrafricaine.

La participation de ces cinq membres aux comités techniques, ainsi qu'aux comités de développement des politiques (PDC : DEVCO, COPOLCO, CASCO) se limite au statut d'observateur dans un nombre restreint de comités techniques, avec un maximum de 11 comités techniques pour la Mauritanie, comme l'illustre la figure 1 ci-dessous.

23 pays membres, 5 membres correspondants, 2 pays non-membres.

Figure 1: Participation des pays correspondants aux travaux de l'ISO



La participation des autres 23 membres du RNF dans les différents comités techniques ISO, montre le suivant :

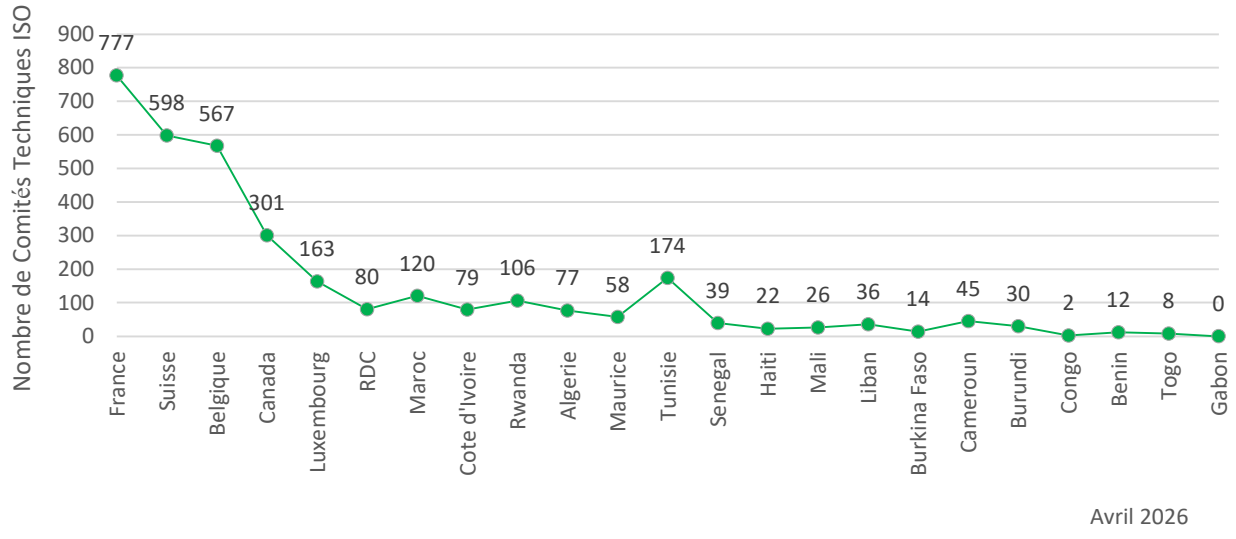
Les données relatives à la participation totale des pays membres aux travaux de l'ISO (Figure 2) confirment une concentration majeure de l'influence normative au sein de quelques pays industrialisés. La France, la Suisse, la Belgique, le Canada et le Luxembourg dominent largement le classement, avec une implication dans plusieurs centaines de comités techniques (allant de 163 à 777).

Certains pays en développement montrent une volonté d'engagement réelle. C'est notamment le cas de la Tunisie, qui arrive en tête de cette catégorie avec une participation à 174 comités techniques, se classant même au 5e rang global après le Canada. Elle est suivie par le Maroc et le Rwanda. Certains pays en développement comme le Gabon ne participent pour l'instant à aucun comité technique.
Ce contraste souligne la fracture persistante entre les pays développés et ceux en développement, dont la capacité à influencer les normes internationales reste limitée par un engagement encore émergent.

Une volonté d'engagement réelle des pays en développement, mais le contraste de participation souligne une fracture persistante entre les pays développés et ceux en développement, dont la capacité à influencer les normes internationales reste limitée par un engagement encore émergent.

La figure 2 ci-dessous présente une cartographie générale de la participation des 23 membres du RNF au sein des comités techniques de l'ISO

Figure 2 : Participation totale des pays membres aux travaux de normalisation de l'ISO



Cette participation se répartit entre un engagement actif en tant que membre participant (P)[2] et un rôle de membre observateur (O)[3] :

- Parmi les principaux contributeurs francophones aux travaux techniques de l'ISO en tant que membres participants (P), la France figure en tête avec 660 comités (contre 648 en 2024), suivie de la Suisse avec 461 comités (en progression par rapport aux 446 de 2024), de la Belgique (414) et du Canada (289).

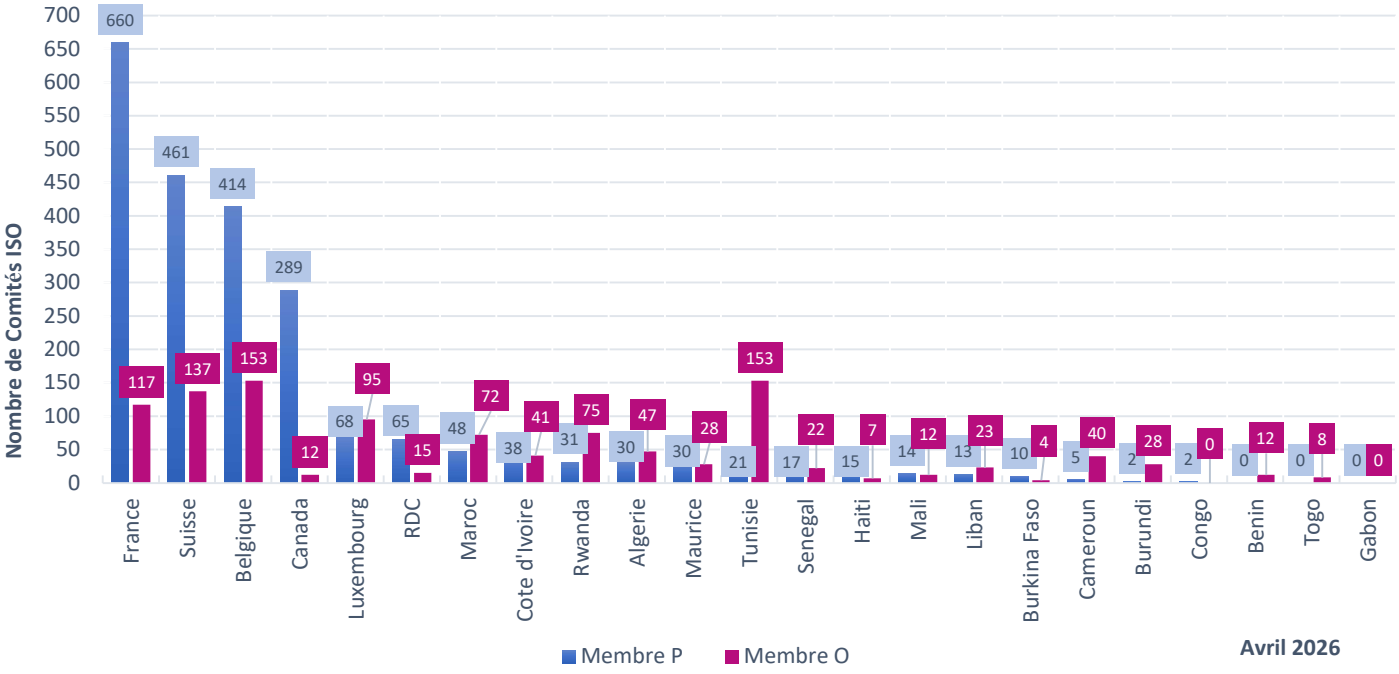
- Pour la participation en tant que membre observateur (O), la Belgique et la Tunisie (153) dominent le classement, suivies de la Suisse (137), de la France (117) et du Luxembourg (95). Le Rwanda (75) et le Maroc (72) figurent également parmi les membres les plus actifs dans cette catégorie.

La liste des comités mentionnés dans ce graphe est celle publiée par l'ISO (www.iso.org) et qui prend en considération les comités (TC) et sous-comités (SC) séparément.

La figure 3 ci-dessous montre la participation des pays francophones dans les Comités ISO en tant que membre Participant (P) et membre Observateur (O).

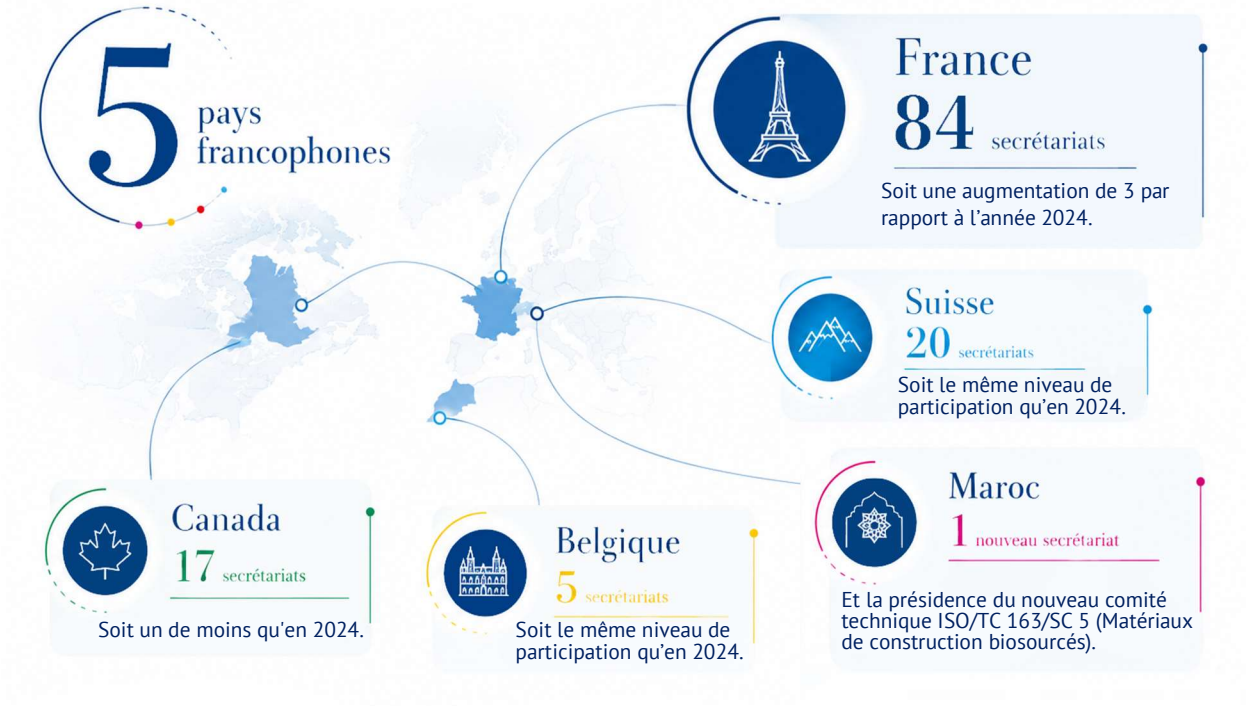
[2] Membre (P) : Membre participant au sein d'un comité. Il prend activement part aux travaux, est tenu de voter et peut nommer des experts à un groupe de travail.
[3] Membre (O) : Membre observateur au sein d'un comité : il peut suivre les travaux et faire des observations, mais ne peut prendre part aux votes internes des comités (CIB) ni nommer un expert à un groupe de travail.

Figure 3 : Répartition de la Participation P et O des pays membres aux travaux de l'ISO



CARTOGRAPHIE DES SECRETARIATS DES COMITES TECHNIQUES ISO

SEULS CINQ PAYS FRANCOPHONES ASSURENT DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES (TC)

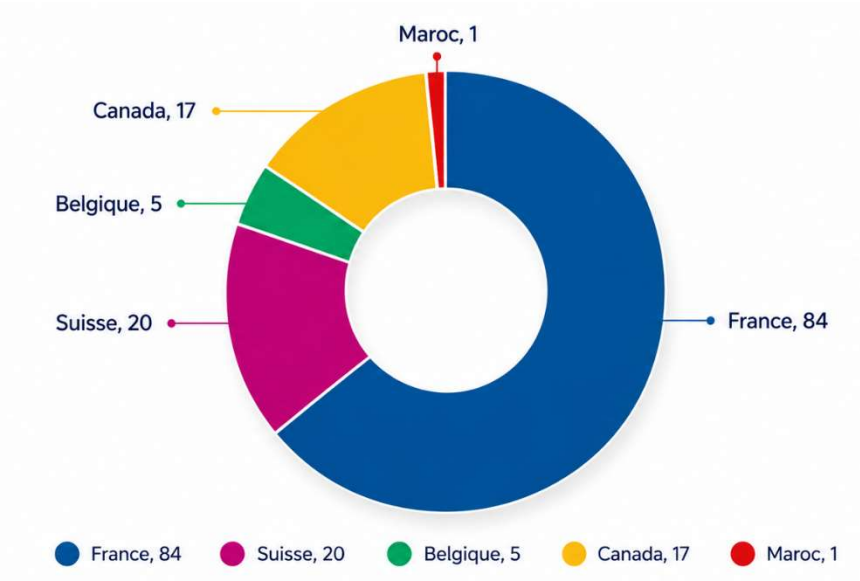


JUMELAGE

Par ailleurs, le Sénégal assure un secrétariat jumelé avec les États-Unis dans le cadre du comité ISO/PC 305 (Systèmes d'assainissement autonomes durables), tandis que le Rwanda détient une présidence jumelée avec la France pour le comité technique ISO/TC 176 (Management de la qualité).

** Le jumelage étant un système par lequel un pays en développement établit un partenariat avec un pays plus expérimenté en normalisation pour en apprendre les modalités et jouer un rôle plus influent. Le pays « pilote » aide son partenaire en lui offrant conseils et assistance.*

Figure 4 : Pays francophones assurant le Secrétariat de comités techniques ISO (avril 2026)



PRIORITÉS TECHNIQUES DE PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES

Au-delà de la participation globale, l'analyse détaillée de l'engagement des membres du RNF permet d'identifier les domaines normatifs jugés prioritaires pour l'espace francophone. Le choix des comités techniques (TC) par les pays membres n'est pas aléatoire ; il reflète à la fois les enjeux socio-économiques nationaux et la volonté de s'aligner sur les standards internationaux dans des secteurs stratégiques.

La Figure 5 illustre cette spécialisation thématique en mettant en évidence les comités au sein desquels la masse critique de pays francophones est la plus élevée, contribuant ainsi à renforcer une voix collective dans l'élaboration des normes internationales.

Plusieurs comités techniques de l'ISO suscitent un intérêt marqué de la part des pays francophones, traduisant leur implication dans des secteurs variés. Cette participation, qu'elle soit de type P (Participants) ou O (observateurs), témoigne de l'importance accordée à certains domaines prioritaires.

Un trio de tête se distingue nettement :



Mobilisant chacun 16 membres P. Cette forte mobilisation traduit l'importance accordée aux systèmes de management et à l'agroalimentaire, piliers essentiels de la compétitivité économique et de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'intérêt soutenu pour ISO/TC 323 (économie circulaire), avec 15 participants, confirme l'engagement des pays francophones dans les dynamiques de transition écologique et de développement durable.

De manière plus générale, la concentration des participations sur ces comités reflète des priorités stratégiques claires :

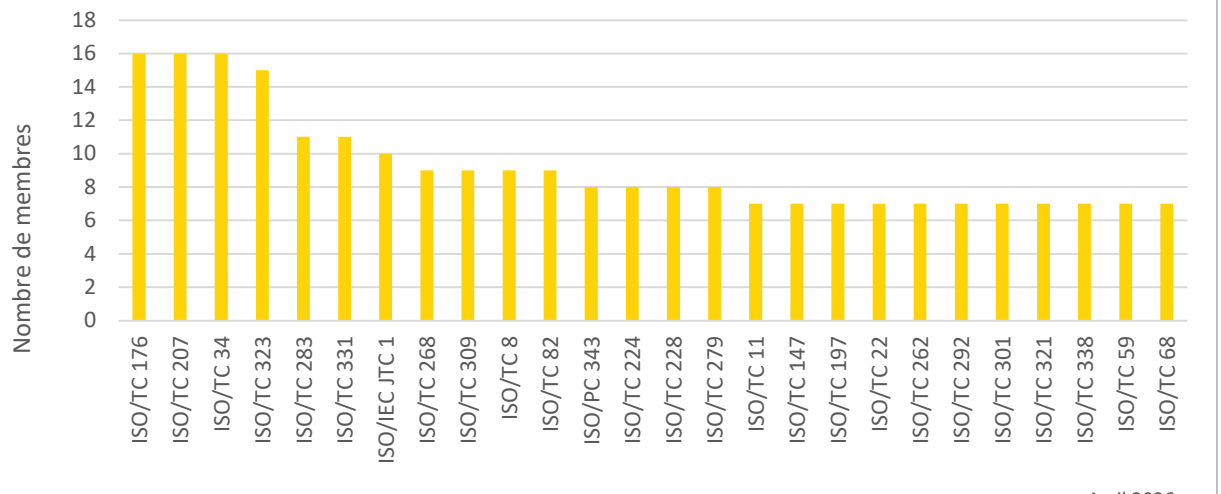
- Renforcer la compétitivité des entreprises,
- Assurer la qualité et la sécurité des produits,
- Et accompagner les transitions environnementales à travers une infrastructure qualité robuste et harmonisée.

Cette dynamique se confirme également dans d'autres domaines clés, tels que le management de la santé et de la sécurité au travail**,** la biodiversité et les technologies de l'information, qui mobilisent respectivement 11 et 10 membres participants.

Ces niveaux d'engagement témoignent de l'importance accordée par les pays francophones à des thématiques à la fois transversales et structurantes, au croisement des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.

La figure 5 ci-dessous montre les comités techniques qui figurent en tête de liste en terme de participation P des pays francophones.

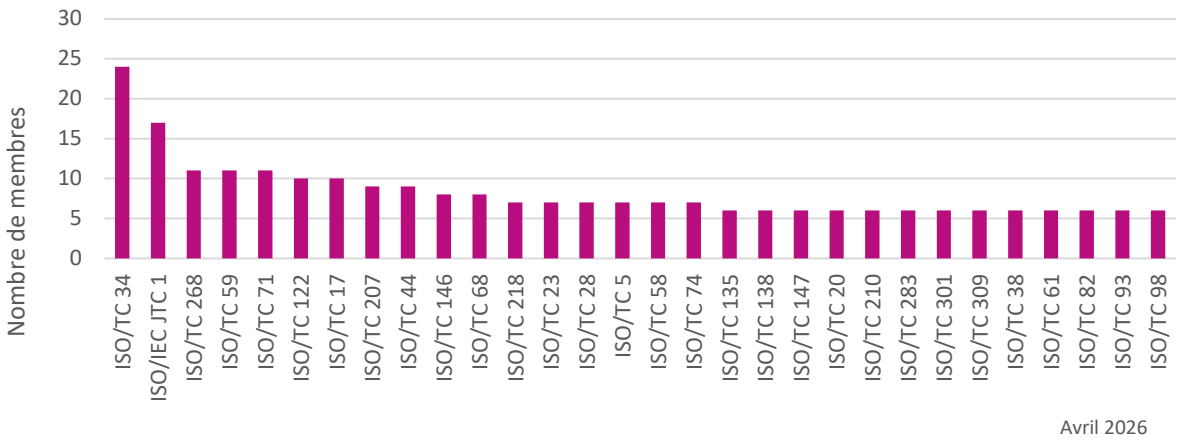
Figure 5 : Comités Techniques ISO Prioritaires pour les membres du RNF-Participation P



L'analyse de la participation en tant que membre observateur (O) met en lumière une veille stratégique particulièrement concentrée sur des secteurs à fort impact pour le développement économique et technologique (Figure 6). Le comité ISO/TC 34 (Produits alimentaires) arrive largement en tête avec 24 membres observateurs, soulignant l'importance capitale de la sécurité sanitaire des aliments pour l'ensemble du réseau. En deuxième position figure l'ISO/IEC JTC 1 (Technologies de l'information), qui mobilise 17 membres, illustrant une volonté claire de suivre les évolutions rapides de la transformation numérique.

Cette participation en tant que membre "O", montre un intérêt marqué pour les secteurs de la construction (ISO/TC 59, ISO/TC 71) et des villes durables (ISO/TC 268). Pour de nombreux membres, ce statut constitue une étape préparatoire essentielle, permettant de monter en compétence et d'évaluer les enjeux avant d'envisager un engagement plus soutenu en tant que membre participant (P).

Figure 6 : Comités techniques ISO prioritaires pour les membres du RNF- Participation O



PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LA GOUVERNANCE DE L'ISO

Le Conseil de l'ISO[4] :

Le Conseil de l'ISO est composé de 20 membres. Parmi ces membres 3 sont Francophones : France (Groupe 1), Canada (Groupe 2) et la Tunisie (Groupe 4) pour le mandat 2025-2027.

Pour le TMB (Bureau de gestion technique), parmi les 15 pays membres, 2 sont Francophones : la France (Groupe 1) et la Suisse (Groupe 2).

Les Comités de Développement de Politique (PDC)

Au-delà de la participation aux travaux techniques, l'influence au sein de l'ISO repose aussi sur une présence active dans les comités de développement des politiques (PDC).

Le Conseil de l'ISO compte **trois Comités** de Développement de Politique qui lui rendent compte :

- Le Comité ISO sur l'évaluation de la conformité **(CASCO),**
- Le Comité ISO sur la politique des consommateurs **(COPOLCO),**
- Le Comité de l'ISO sur les questions relatives aux pays en développement **(DEVCO).**

[4] Le Conseil est le groupe qui gouverne le fonctionnement de l'ISO. Il est constitué des personnalités dirigeantes, des Présidents du CASCO, du COPOLCO et du DEVCO, et de vingt comités membres élus. Le Conseil nomme le Trésorier, les quatorze membres du Bureau de gestion technique, et fixe également le budget annuel de l'ISO (ISO/CS).

Comme l'illustre la Figure 7 ci-dessous, les membres du RNF privilégient une participation active (P) dans ces instances clés.

Le comité DEVCO recueille l'adhésion la plus forte avec 18 membres participants, confirmant le rôle central de la normalisation comme levier de croissance pour les pays en développement du réseau. Cette dynamique est renforcée par la présidence du comité, assurée par le Sénégal, membre du RNF.

Cette implication se traduit également par une forte présence au sein du CASCO (14 membres P), témoignant de l'importance accordée aux questions d'évaluation de la conformité et à leur rôle dans le commerce international. Enfin, la mobilisation au COPOLCO (13 membres P) illustre l'engagement du réseau en faveur de la protection et de la défense des intérêts des consommateurs.



Figure 7: Participation des membres du RNF dans les Comités PDC de l'ISO



PARTIE 2

PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LES TRAVAUX DE NORMALISATION DE L'

IEC

INTRODUCTION

L'engagement des membres du RNF dans la normalisation électrotechnique constitue un axe majeur de ce baromètre.

Ce périmètre d'analyse couvre les **32 membres** suivants : Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Niger, Nouvelle-Calédonie, Québec, République Centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie.

Il est important de préciser que la participation aux travaux de l'IEC s'effectue obligatoirement par l'intermédiaire des Comités Électrotechniques Nationaux.

Cette implication se décline selon trois statuts distincts, reflétant le niveau d'engagement de chaque pays dans l'élaboration des normes internationales :

1- Membre à part entière

Tout pays pouvant démontrer que son comité national a été constitué conformément aux Statuts et Règlement de procédure de l'IEC peut postuler pour devenir membre à part entière de l'IEC. Ils peuvent également postuler à des postes de gestion au sein de l'IEC et ont des droits de vote à l'Assemblée générale de l'IEC.

2- Membre associé

Les membres associés de l'IEC ont accès à tous les documents de travail et peuvent choisir d'envoyer des experts pour participer à un nombre limité de comités techniques/sous-comités. Ils ne peuvent pas occuper de postes de gestion au sein de l'IEC et n'ont pas de droits de vote à l'Assemblée générale de l'IEC.

3- Pays affiliés

Programme lancé par l'IEC en 2001, ayant pour objectif d'offrir à de nombreux pays surtout ceux en développement la possibilité de participer aux activités de normalisation internationale et d'évaluation de la conformité de l'IEC, sans le fardeau financier de l'adhésion.

CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE PARTICIPATION

30

Membres du RNF impliqués

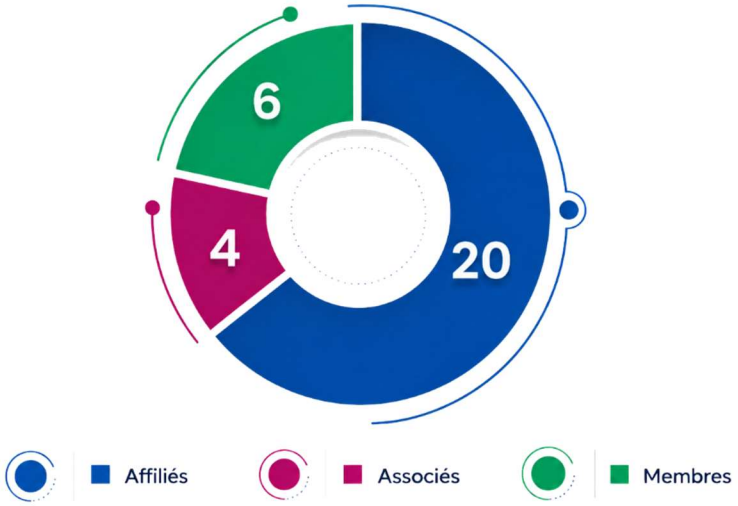
Au total, 30 membres du RNF sont impliqués dans les travaux de l'IEC, selon une répartition par statut qui reflète la diversité de leurs engagements techniques.

Il convient de préciser que le Québec et la Nouvelle-Calédonie ne sont pas directement membres de l'organisation ; leur participation s'exerce respectivement par l'intermédiaire du Canada et de la France.

La Figure 8 présente une vue globale des niveaux d'adhésion des membres du RNF en 2025 (*source : www.iec.ch*). Une évolution notable est à souligner : le **Burkina Faso**, auparavant pays affilié, a franchi une étape importante en devenant Membre associé, témoignant d'une volonté de renforcer son influence dans le secteur électrotechnique.

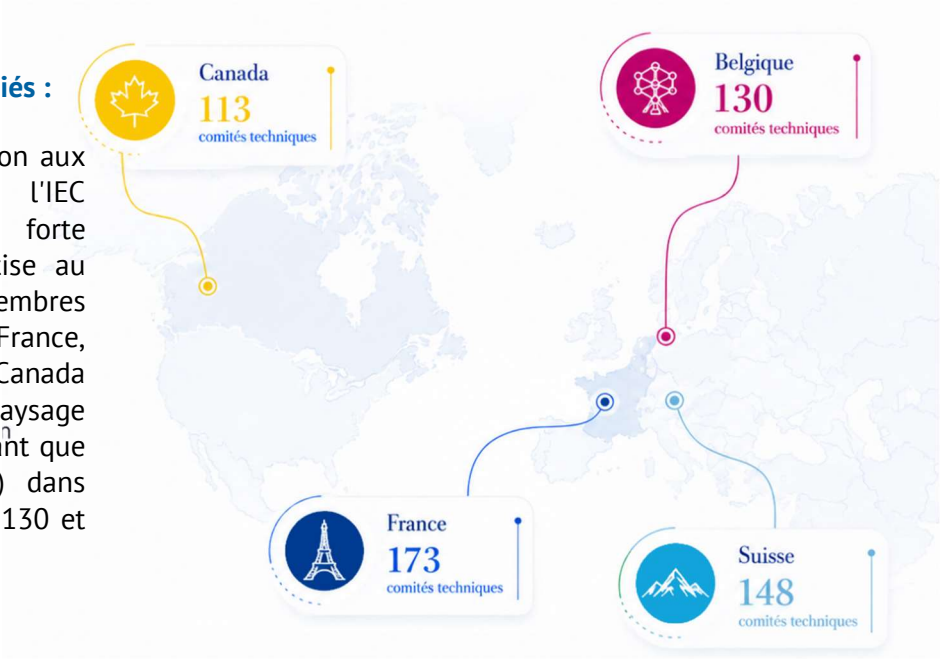
Le graphique met en évidence une prédominance du statut d'Affilié, qui concerne 20 membres du réseau. Ce chiffre illustre le succès du Programme des pays affiliés comme porte d'entrée majeure pour les économies en développement, leur permettant de s'approprier les standards internationaux. Parallèlement, la présence de 6 membres de plein droit et de 4 membres associés démontre qu'une part significative du réseau (un tiers des membres impliqués) dispose déjà d'une infrastructure nationale mature, capable de peser sur les votes et la gouvernance mondiale de l'électrotechnique.

Figure 8 : Cartographie des niveaux d'adhésion des membres du RNF à l'IEC en 2025



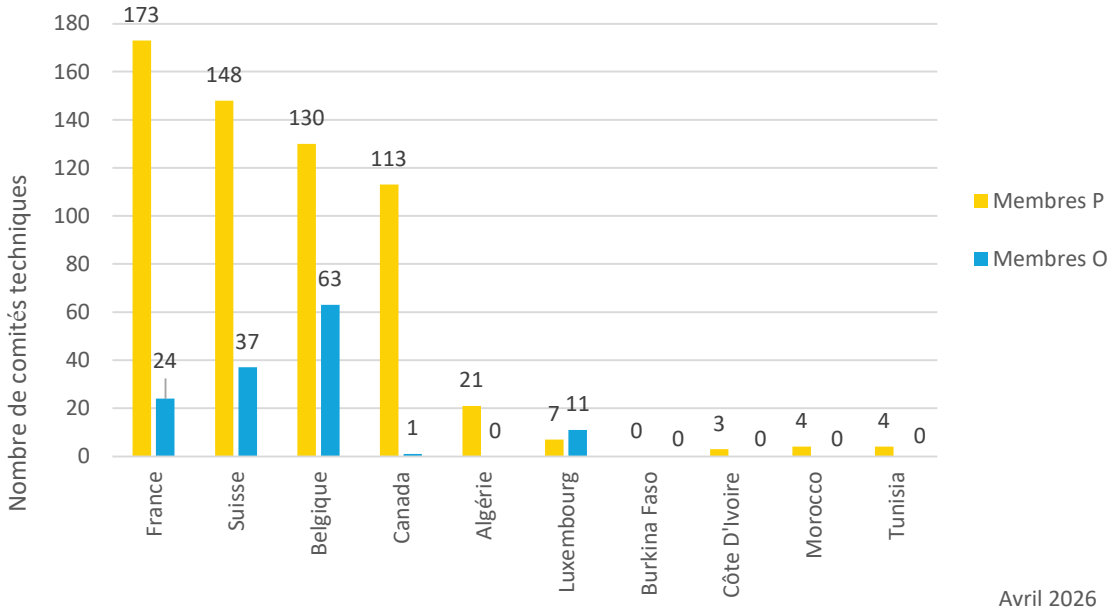
Pour les membres et Associés :

L'analyse de la participation aux travaux techniques de l'IEC (Figure 9) révèle une forte concentration de l'expertise au sein d'un noyau de membres particulièrement actifs. La France, la Suisse, la Belgique et le Canada dominent largement le paysage avec une implication en tant que membres participants (P) dans respectivement 173, 148, 130 et 113 comités techniques.



Pour les membres du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire), la participation est limitée à un nombre restreint de comités ciblés.

Figure 9 : Participation des membres du RNF aux travaux techniques de l'IEC

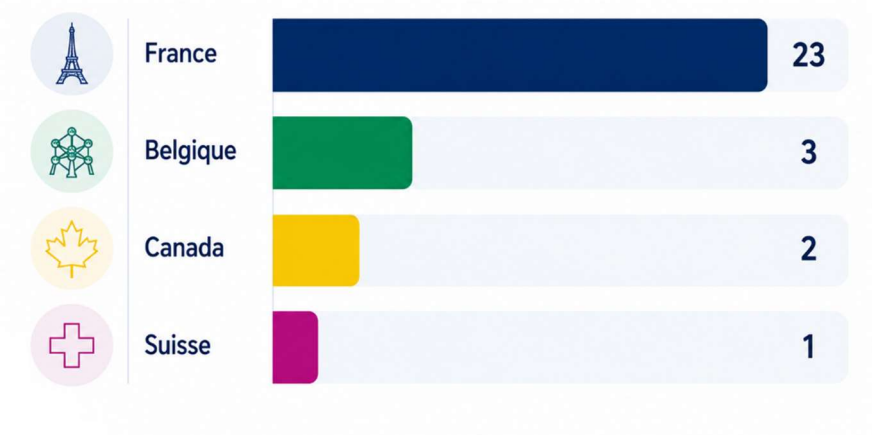


CARTOGRAPHIE DES SECRETARIATS DES COMITES TECHNIQUES IEC

Seuls quatre pays du réseau détiennent actuellement des secrétariats de comités techniques au sein de l'IEC, comme le montre la Figure 10. La France occupe une place centrale avec 23 secrétariats, suivie par la Belgique (3), le Canada (2) et la Suisse (1).

On note une progression pour la France, qui gère un comité supplémentaire par rapport à l'année 2024.

Figure 10 : Nombre de secrétariats de comités techniques détenus par les pays francophones à l'IEC en 2025

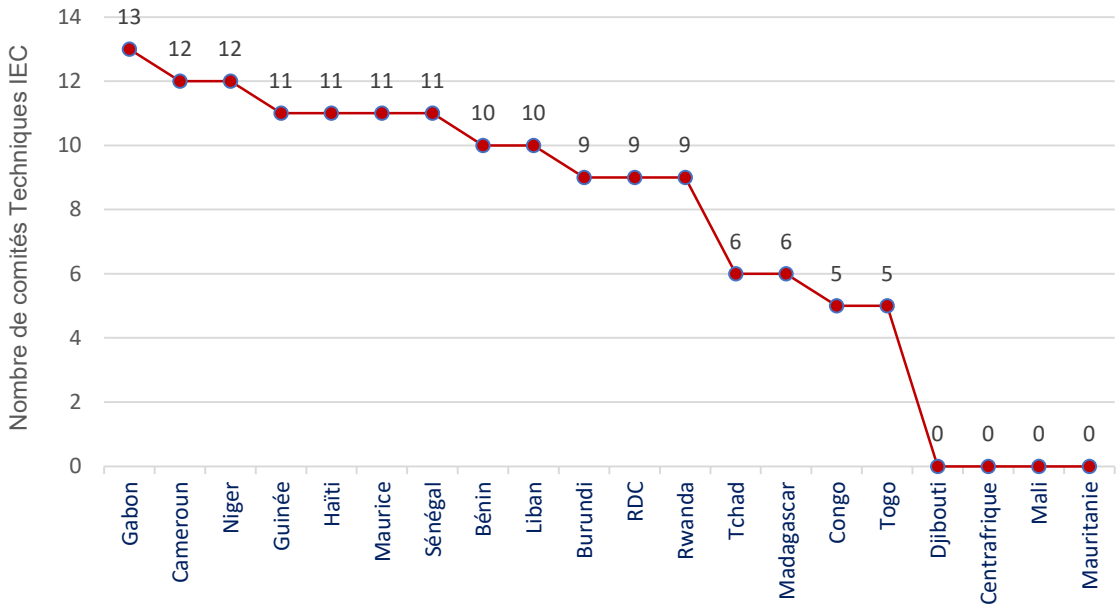


Pour les pays affiliés : L'engagement des pays est mesuré à travers le nombre de comités techniques auxquels ils participent ainsi que le nombre de normes adoptées au niveau national. Sachant que les pays affiliés peuvent participer aux comités techniques (TC) et sous-comités (SC) et nommer un expert pour chaque comité sélectionné.

La **Figure 11** détaille la participation des membres affiliés aux comités techniques de l'IEC.

Dans l'ensemble, le niveau d'engagement reste identique à celui de l'année 2024 pour la majorité des pays. Le Gabon (13 comités), le Cameroun (12) et le Niger (12) affichent les participations les plus importantes. **Une évolution notable est toutefois à souligner pour Madagascar, qui a doublé sa présence en passant de 3 à 6 comités suivis.** Le Djibouti, le Mali, la république Centrafrique et la Mauritanie ne sont toujours pas impliqués dans ces travaux techniques.

Figure 11 : Participation des Affiliés Francophones aux travaux des comités techniques de l'IEC



Avril 2026

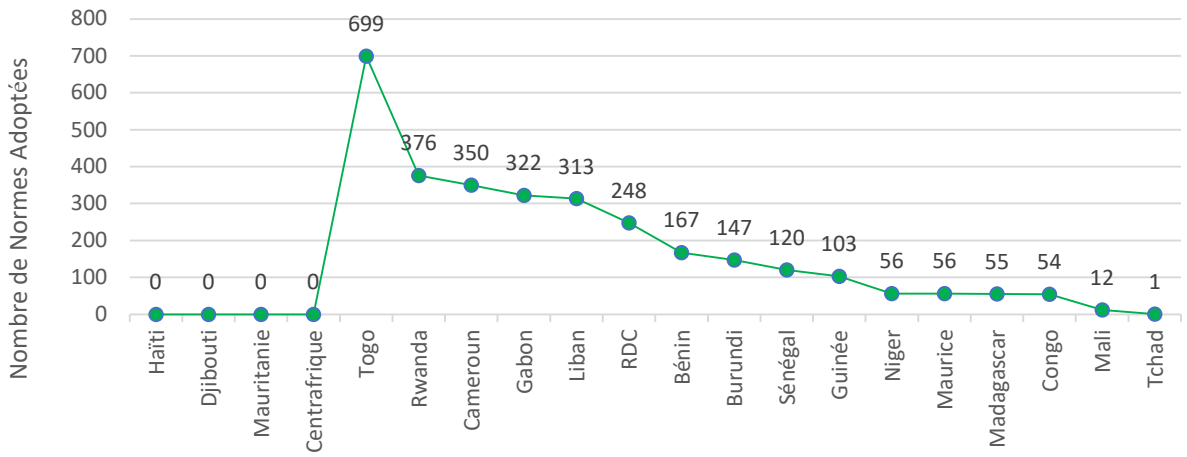
L'analyse du nombre d'adoptions nationales des normes IEC (Figure 12) montre une situation globalement stable par rapport à 2024. Pour la majorité des pays affiliés, on ne constate pas d'augmentation significative du nombre de normes adoptées cette année.



Le Togo reste en tête avec 699 normes, suivi du Rwanda (376). Pour le reste des membres, comme le Gabon (322) ou le Liban (313), les chiffres restent constants. Quatre pays Affiliés n'ont pas commencé le processus d'adoptions de normes IEC au niveau national : La République Centrafricaine, Djibouti, Haïti et la Mauritanie.

Une **progression majeure est toutefois à noter pour le Cameroun, qui a fait bondir son nombre d'adoptions de 150 à 350,** marquant un effort important d'intégration des standards internationaux dans sa collection nationale, ainsi que pour **le Mali qui a adopté ses premières 12 normes en 2025 et le Tchad avec sa première norme**.

Figure 12 : Nombre d'adoptions Nationales des normes IEC par les Affiliés en 2025



PRIORITÉS TECHNIQUES DE PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES

Dans le cadre de ce rapport, il serait pertinent d'examiner de manière plus approfondie les priorités de participation des pays francophones aux travaux des comités techniques de l'IEC. Une telle analyse permettrait d'identifier les secteurs clés dans lesquels ces pays concentrent leurs efforts et ceux où leur engagement pourrait être renforcé. Comprendre ces priorités aiderait à mieux orienter les actions de soutien et de coopération, tout en favorisant une plus grande représentation des pays francophones dans les domaines stratégiques de la normalisation internationale.

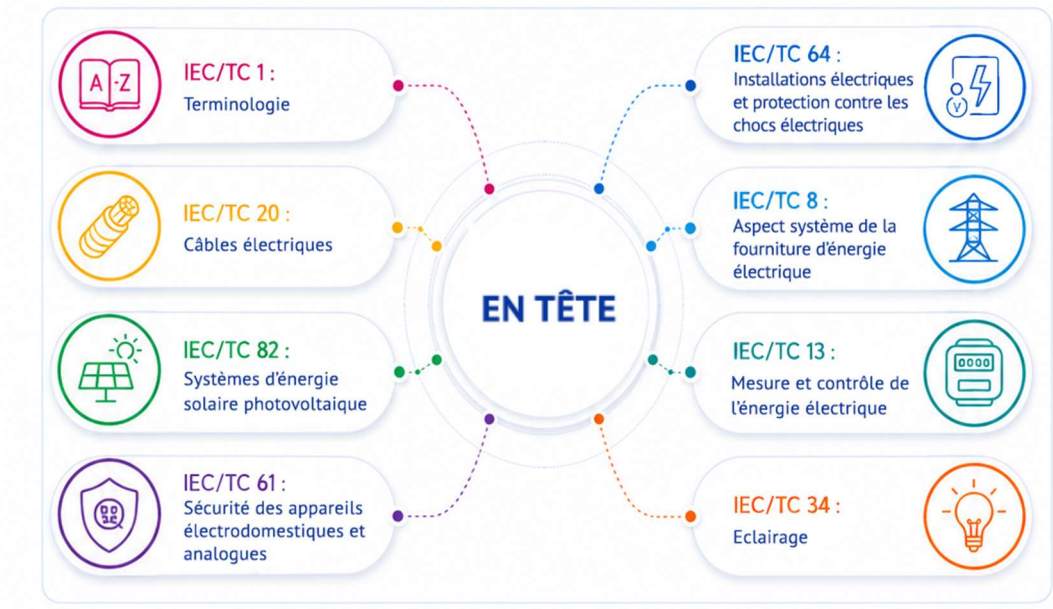
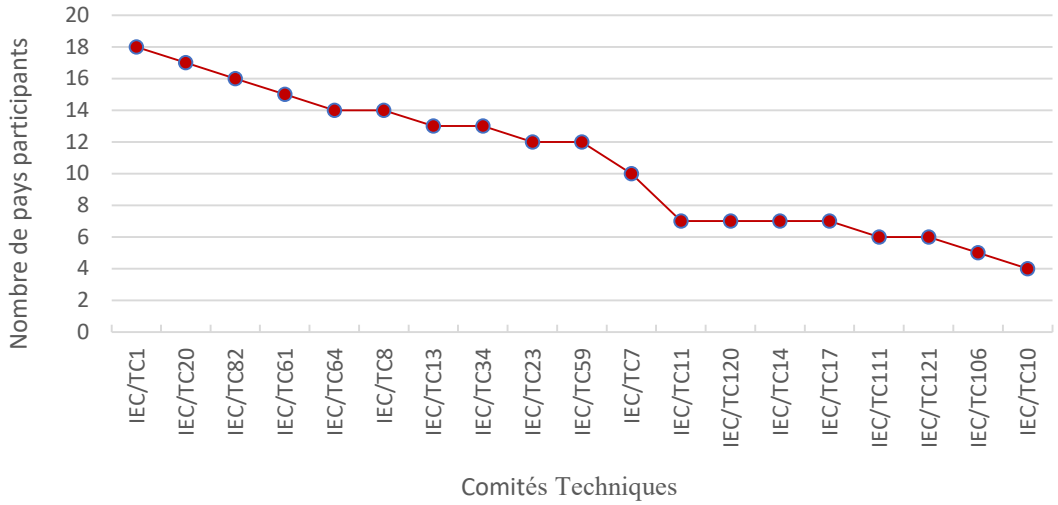


Figure 13 : Comités techniques priritaires pour les pays francophones en 2025



La présidence des comités techniques de l'IEC :

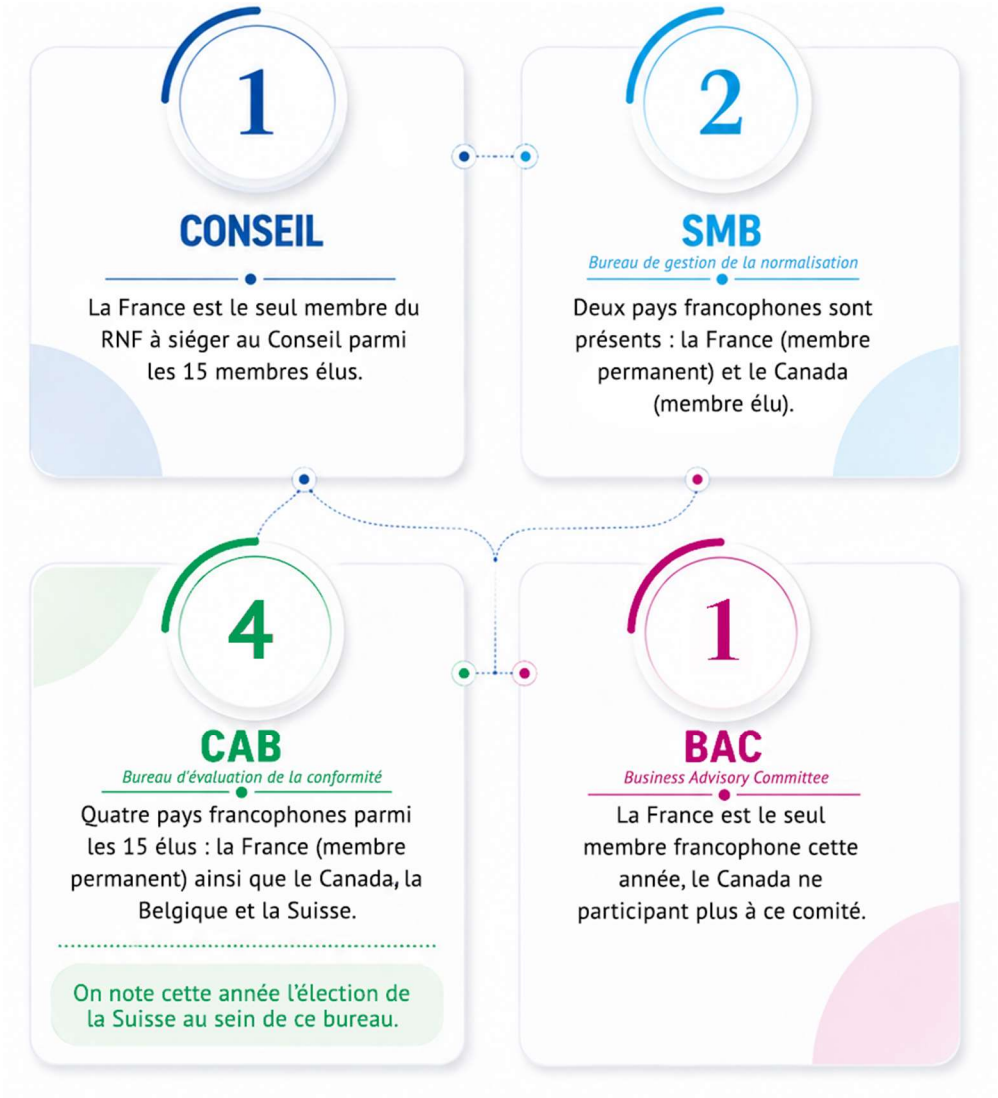
Seuls **trois pays francophones** détiennent la présidence de quelques comités techniques IEC.



Ces chiffres confirment que l'influence sur les décisions stratégiques de l'IEC reste concentrée chez quelques membres historiques du réseau.

Pour le RNF, l'enjeu est de favoriser le partage de ces responsabilités avec d'autres pays membres afin de diversifier l'expertise francophone à la tête des comités.

PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LA GOUVERNANCE DE L'IEC



PARTIE 3

PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LES TRAVAUX DE NORMALISATION DU

SMIIC

INTRODUCTION

L'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC), en tant qu'institut développant les mécanismes nécessaires pour les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), vise à établir de nouvelles normes dans les États membres et à éliminer les obstacles techniques au commerce en augmentant ainsi les échanges entre eux.

L'Institut vise également d'établir des systèmes d'évaluation de la conformité en vue de faciliter les échanges commerciaux entre les États membres, en commençant par la reconnaissance mutuelle des certificats.

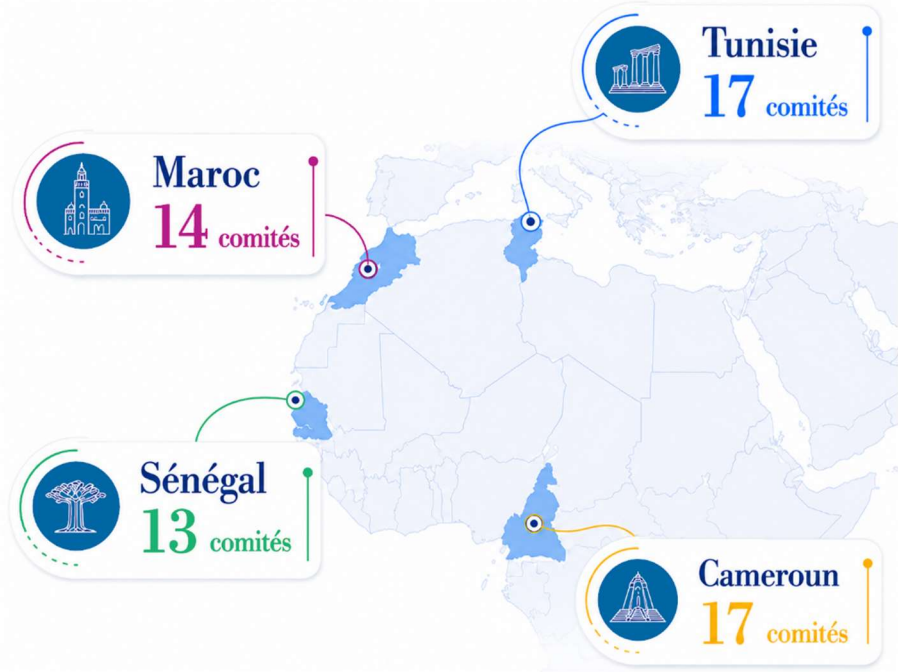
17

MEMBRES

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Liban, Mauritanie, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie

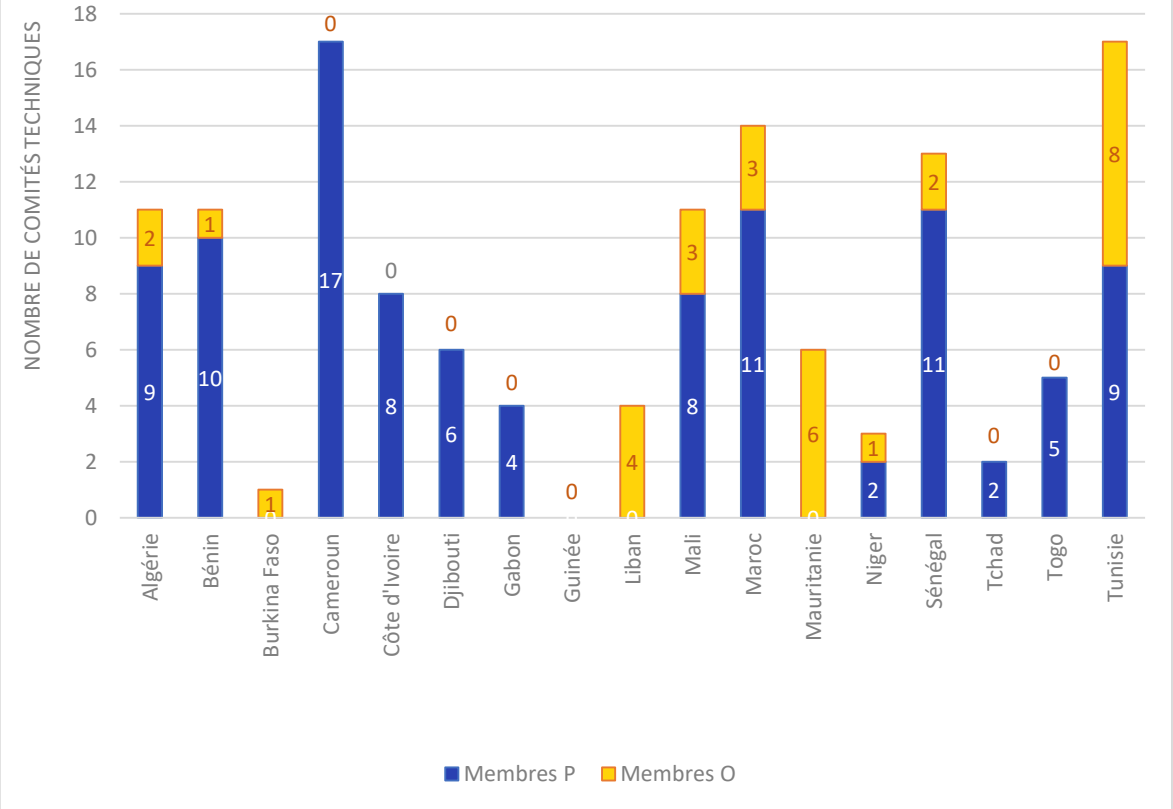
CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE PARTICIPATION

La Figure 14 présente l'implication des pays membres du RNF dans les comités techniques du SMIIC en 2025. On observe une participation active de plusieurs pays, notamment la Tunisie et le Cameroun avec une présence totale dans 17 comités, suivis du Maroc avec 14 comités et du Sénégal avec 13 comités.



Cette participation se répartit en deux catégories distinctes : **membre P** (participant) et **membre O** (observateur). La figure 14 met en évidence une implication diversifiée selon les pays, reflétant des stratégies d'engagement spécifiques au sein du réseau.

Figure 15 : Participation des membres du RNF aux travaux techniques du SMIIC



PRIORITÉS TECHNIQUES DE PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES

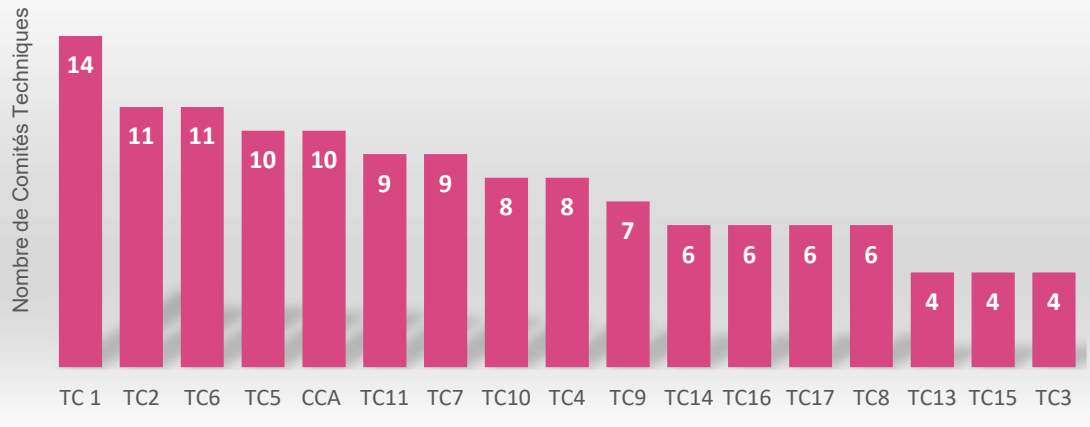
La Figure 15 identifie les domaines techniques du SMIIC suscitant le plus grand intérêt chez les membres du RNF en 2025. Le SMIIC/TC1 (Produits alimentaires Halal) s'impose comme la priorité majeure avec une participation de 14 pays francophones, suivi de près par le SMIIC/TC 2 (Produits cosmétiques Halal) et le SMIIC/TC 6 (Produits agricoles) qui comptent chacun 11 membres.

Les comités SMIIC/TC 5 (Tourisme et services connexes) (10 participations), ainsi que les SMIIC/TC 11 (Chaîne logistique Halal) et SMIIC/TC 7 (Systèmes de gestion Halal) (9 chacun), complètent le groupe des secteurs les plus suivis.

On observe aussi une mobilisation significative des pays francophones au sein du comité du SMIIC dédié aux normes sur l'évaluation de la conformité (CCA), qui compte désormais une participation de 10 membres.

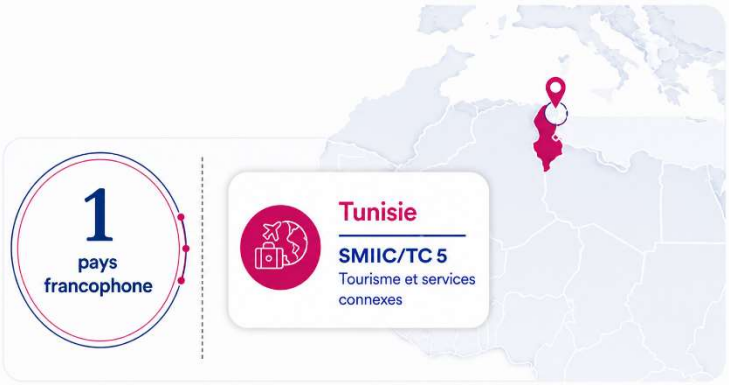
Les priorités techniques de participation se concentrent principalement sur **l'écosystème halal**, **les produits agricoles**, **le tourisme** et **l'évaluation de la conformité**. Cette mobilisation traduit un intérêt marqué pour des secteurs à fort enjeu économique, commercial et institutionnel.

Figure 16 : Comités Techniques Prioritaires du SMIIC pour les pays Francophones _2025



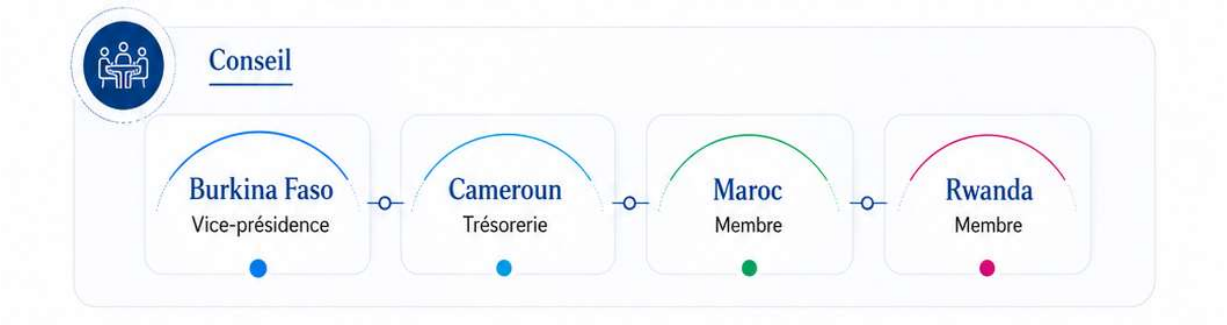
CARTOGRAPHIE DES SECRETARIATS DES COMITES TECHNIQUES SMIIC

La Tunisie est actuellement le seul pays francophone à assurer le secrétariat d'un comité technique au sein du SMIIC. Elle détient la gestion du SMIIC/TC 5, dédié au Tourisme et services connexes, une position stratégique qui permet de porter l'expertise francophone dans ce secteur clé.



PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LA GOUVERNANCE DU SMIIC

La présence des pays francophones au sein des instances dirigeantes du SMIIC est particulièrement marquée pour le cycle 2025-2028. Au niveau du Conseil, le réseau occupe des postes clés :



Cette influence se confirme au sein du Conseil de Gestion de la Normalisation (SMC), où siègent trois pays francophones membres du RNF :



Une forte représentation Francophone dans la gouvernance du SMIIC qui garantit une participation active à la définition des orientations stratégiques et opérationnelles de l'organisation.

PARTIE 4

PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LES TRAVAUX DE NORMALISATION DE L'

ARSO

INTRODUCTION

L'Organisation africaine de normalisation (ARSO – African Organisation for Standardisation) est l'organisme intergouvernemental africain chargé de la normalisation.

Sa mission est de promouvoir l'élaboration et l'harmonisation des normes nationales et sous-régionales en tant que Normes Africaines, ainsi que leur mise en œuvre, afin de renforcer les échanges commerciaux intra-africains, d'améliorer la compétitivité des produits et services africains sur les marchés internationaux, de protéger les consommateurs et de soutenir l'intégration économique du continent.

À ce titre, l'ARSO constitue une plateforme continentale de référence pour la coopération et la coordination des activités de normalisation en Afrique.

20

PAYS FRANCOPHONES

parmi plus de quarante États africains représentés au sein de l'ARSO par leurs organismes nationaux de normalisation.

Cette forte représentation francophone témoigne de l'importance de la normalisation comme levier d'intégration économique, de développement industriel et de coopération technique au sein du continent africain.

Les pays francophones représentés

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Maurice, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Sur ses 44 membres, 20 sont des pays francophones, soit près de 45 % de l'organisation, illustrant le poids significatif de la Francophonie dans les travaux de normalisation menés à l'échelle du continent africain. Cette interconnexion est d'autant plus marquée que plus de 71 % des membres du RNF sont également membres de l'ARSO. Cette forte convergence témoigne des synergies naturelles qui existent entre les deux organisations et de l'importance de l'espace francophone dans le développement des infrastructures qualité africaines.

Cette dynamique prend une dimension particulière dans le contexte de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à renforcer les échanges intra-africains et l'intégration économique du continent.

Dans ce cadre, l'harmonisation des normes, la réduction des barrières techniques au commerce et le renforcement des capacités des organismes nationaux de normalisation constituent des leviers essentiels pour faciliter la circulation des biens et des services et accroître la compétitivité des économies africaines.

Le rapprochement entre l'ARSO et l'ISO s'est également renforcé avec la signature de l'Accord de Kigali, qui marque une nouvelle étape dans la coopération entre les deux organisations. Cet accord vise notamment à améliorer la participation africaine aux travaux internationaux de normalisation, à renforcer les capacités des membres de l'ARSO et à favoriser une meilleure prise en compte des priorités africaines dans l'élaboration des normes internationales. Pour les membres francophones de l'ARSO et du RNF, cette évolution représente une opportunité majeure d'accroître leur influence dans les processus de normalisation régionaux et internationaux, tout en soutenant les objectifs d'intégration économique et de développement durable du continent.

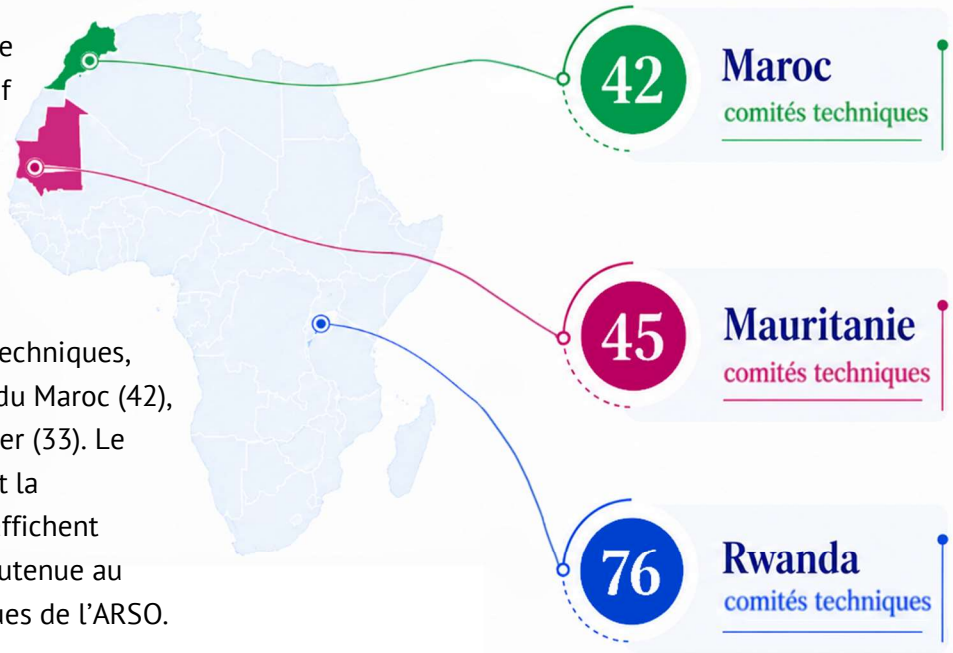


Le poids des pays francophones au sein de l'ARSO constitue un véritable levier pour renforcer leur influence dans la normalisation africaine et internationale.

CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE PARTICIPATION

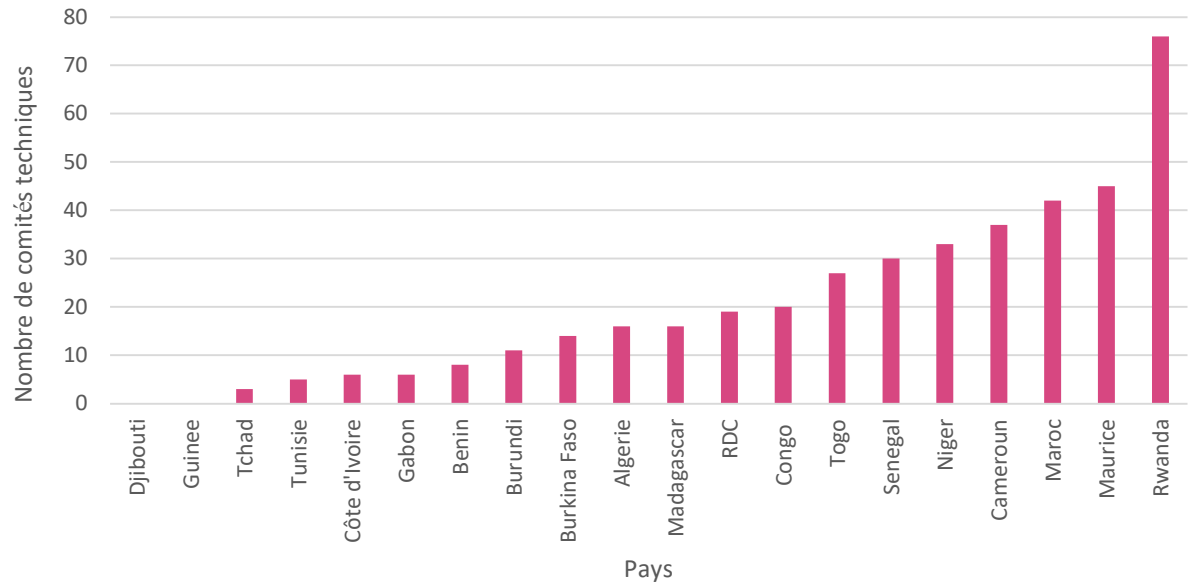
La Figure 16 présente l'implication des pays membres du RNF dans les comités techniques de l'ARSO en 2025.

Cette participation témoigne d'un engagement significatif de la Francophonie dans les travaux de normalisation au niveau continental. Le Rwanda se distingue avec une participation à 76 comités techniques, suivi de la Mauritanie (45), du Maroc (42), du Cameroun (37) et du Niger (33). Le Sénégal (30), le Togo (27) et la République du Congo (20) affichent également une présence soutenue au sein des structures techniques de l'ARSO.



Cette diversité de participation illustre à la fois le dynamisme de certains pays francophones au sein de l'ARSO ainsi que les opportunités de coopération et de partage d'expertise au bénéfice des membres dont la participation demeure plus limitée.

Figure 17 : Participation des pays francophones aux comités techniques de l'ARSO en 2025



PRIORITÉS TECHNIQUES DE PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES

L'analyse des comités techniques de l'ARSO présentant le plus fort niveau de participation des membres du RNF met en évidence une convergence d'intérêts autour de plusieurs thématiques stratégiques pour le développement du continent africain.



AUTRES DOMAINES SUSCITANT UN INTÉRÊT IMPORTANT

ARSO/TC17
Alimentation animale et aliments pour animaux

ARSO Conformity Assessment Committee
Évaluation de la conformité

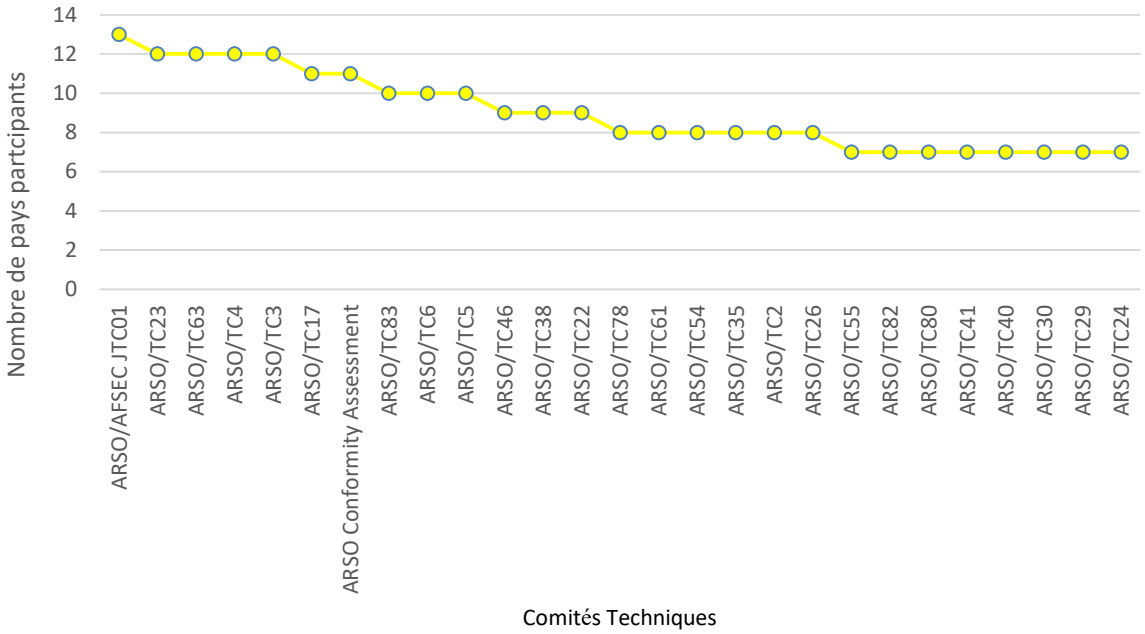
ARSO/TC83
Agriculture organique et la biotechnologie

ARSO/TC6
Café, cacao, thé et produits connexes

ARSO/TC5
Horticulture

Avec 13 pays participants, l'ARSO/AFSEC JTC01 concentre la plus forte représentation des membres francophones du RNF. Avec un intérêt marqué pour les énergies renouvelables, l'agriculture, l'agroalimentaire, la gestion durable des ressources naturelles, et la qualité et la conformité, des leviers clés pour la sécurité alimentaire et le développement durable du continent africain.

Figure 18 : Comités Techniques ARSO Prioritaires pour les membres du RNF en 2025



PRÉSENCE FRANCOPHONE DANS LA GOUVERNANCE DE L'ARSO

Parmi les douze membres du Conseil de l'ARSO pour le cycle 2025-2028, quatre sont des pays francophones.

Le Burkina Faso occupe la fonction de Vice-Président et le Cameroun celle de Trésorier, tandis que le Maroc et le Rwanda complètent la représentation francophone au sein du Conseil.





RNF
Réseau Normalisation et Francophonie

BAROMÈTRE RNF INTERNATIONAL

© Édition 2026